

La méthodologie documentaire : quelle place et quel rôle au sein de l'université ?

Maumigny-Garban, Bénédicte de,

Docteur en sciences de l'éducation, Université d'Angers

Service Commun de la Documentation

Laref (Laboratoire Education Formation Université Catholique de l'Ouest)

benedicte.garban@univ-angers.fr

MOTS-CLES : *pédagogie universitaire, méthodologie documentaire, parcours intellectuel*

Les connaissances englobées par l'information-documentation s'avèrent généralement floues pour le grand public qui en discerne mal les contenus comme la portée et les limites. Cependant, à l'heure où l'information joue un rôle de plus en plus décisif à tous les échelons, il devient urgent de cerner l'importance de ces savoirs, notamment dans le cadre de la réforme LMD qui institutionnalise l'enseignement de la méthodologie documentaire. Quels objectifs lui assigner, quelles finalités éducatives lui attacher ?

Lors de l'entrée à l'université, il y a un ajustement considérable à réaliser pour le nouvel étudiant. Les contenus intellectuels, les méthodes de présentation du savoir différent. Il y a donc une adaptation à réaliser, de nouvelles règles à acquérir, des stratégies à mettre en place, afin de se documenter et d'étudier de manière efficace.

La culture de l'information se décline en opérations d'apprentissages de plus en plus complexes dans un paysage marqué par une densification et complexité croissante des possibilités et moyens d'accès. Elle renvoie à une science qui possède son propre langage, ses concepts et théories et qui touche deux grands domaines : la méthodologie de la recherche et le travail intellectuel. Cet apprentissage suppose une maîtrise de l'environnement documentaire (typologie des documents, principes de classement, procédures de recherche) mais recouvre également un apprendre à construire une démarche intellectuelle (sélection de l'information, fiabilité, exploitation du document, capacité de synthèse).

L'esprit de formation qui préside à la méthodologie documentaire vise, d'une part, à ce que chacun prenne conscience de son mode d'apprentissage, de la manière dont il accède à l'information, pense et mémorise et d'autre part, à faire entrer dans le monde des idées et à découvrir les règles d'accès au savoir. Les compétences visées rejoignent cinq grandes finalités éducatives qui dépassent la simple formation à l'information : développement de l'autonomie d'apprentissage, maîtrise du travail universitaire, renforcement d'une culture informatique, acquisition d'une culture commune de l'information, élaboration du parcours intellectuel personnel voir professionnel de l'étudiant.

Les méthodes de travail ne s'improvisent pas, la recherche d'informations non plus. Les pratiques d'étude et de recherche qui faisaient partie des modèles culturels transmis, ont besoin maintenant d'être formalisées et enseignées. La méthodologie documentaire doit donc être reconnue comme une discipline qui doit avoir une place entière au sein des curricula et une science capable de donner aux étudiants les outils